# Webinaire : Comment investir en actions ?

Animé par Cindy David,

Responsable des projets Actionnariat individuel de l'Autorité des marchés financiers

et Jenny MC Gowan, chargée de mission au F2IC

Jenny MC Gowan : Bonjour à tous et bienvenue pour ce webinaire : Comment investir en bourse ?

Je suis avec Cindy David de l'AMF. Claire Castanet a expliqué dans le précédent webinaire de l'AMF

"Pourquoi investir en bourse". Auriez-vous de votre côté quelques conseils pour bien investir en Bourse ?

Cindy David : Effectivement je vais essayer de vous en donner quelques-uns et le premier sera d'éviter la précipitation. Investir en bourse, investir en actions plus particulièrement, donc là on va être sur de l'investissement en actions en direct, ça nécessite du temps, ça nécessite de la réflexion.

Tout d'abord on peut dire qu'il y a quelques idées clés à avoir en tête, l'information ça va être le premier conseil, la sélection, bien sélectionner ses valeurs, et ensuite avoir une stratégie pour réduire les risques.

Il va falloir diversifier et également investir régulièrement.

Reprendre vos conseils un par un : Comment bien s'informer ?

Aujourd'hui on sait que les investisseurs individuels, les actionnaires individuels s'informent essentiellement en consultant la presse en consultant les sites web spécialisés à peu près la moitié consultent des sites web spécialisés, un tiers lisent la presse magazine.

Finalement deux actionnaires individuels sur dix seulement lisent le site internet des sociétés cotées,

2 sur 10 uniquement ouvre le rapport annuel sociétés cotées. Or c'est cette information-là dont la société est particulièrement responsable cette information sur laquelle l'AMF pose une vraie vigilance et surveille en fait cette information là en particulier, donc il est important que les actionnaires inversent finalement leurs habitudes et commencent par considérer d'informations de première main au lieu de considérer tout d'abord l'information de seconde main.

L'information de première main c'est quoi c'est tout ce qui est l'information réglementée, tout ce que l'information que l'AMF va regarder et va surveiller c'est de l'information qu'on dit périodique parce qu'elle arrive à des périodes habituelles les résultats annuels les résultats semestriels et puis toute l'information permanente qui arrive aux flux finalement de la vie de la société toutes ces informations qui peuvent le cours de bourse à la hausse ou à la baisse, ça les sociétés doivent communiquer auprès de leurs actionnaires notamment sous forme de communiqué de presse.

Donc un de mes autres conseils en matière d'information de recommander en fait au public aux actionnaires individuels de s'abonner aux flux d'actualités des sociétés cotées que ce soit aux flux d'abonnement mail ou au flux rss aujourd'hui 98 % des sociétés du cac40 le propose et 70% des sociétés du CAC PME donc c'est pratique c'est disponible donc ça permet finalement à l'actionnaire individuel d'avoir sur sa boîte mail accès à ses informations de première main dont nous recommandons la lecture.

Jenny MC Gowan : Mais n'est-ce pas un petit peu fastidieux et chronophage pour un particulier

Cindy David : Effectivement c'est chronophage, ça peut être fastidieux il faut pas nier qu'il existe une courbe d'apprentissage une fois que cette courbe d'apprentissage une fois que cet apprentissage a été réalisé il vient bien sûr comme toute chose dans la vie une fois qu'on sait le faire les choses se font beaucoup plus aisément beaucoup plus rapidement.

Prenons l'exemple du document de référence on sait que le document de référence c'est le rapport annuel pour synthétiser, deux actionnaires sur 10 le lise il faut dire que c'est vrai qu'on peut être rebutés par les 300-400 pages d'informations on peut tout à fait le comprendre nous ce qu'on fait c'est d'aider les particuliers à prendre en main cette information qui est volumineuse de façon à ce qu'ils puissent s'en extraire des informations qui pour eux sont cruciales.

C'est un document d'information qui est vraiment clé qui est insuffisamment connu.

A la fin de tous les documents de référence pour vous donner une illustration il existe ce qu'on appelle une table de concordance. Cette table de concordance est finalement un sommaire qui un sommaire standardisé pour toutes les sociétés donc quand vous voulez vous renseigner sur une société où quand vous voulez vous renseigner sur plusieurs sociétés pour faire votre choix avant d'investir si vous utilisez le document de référence par cette table de concordance vous pourrez comparer les informations.

Prenons l'exemple des frais de recherche et développement. Ce sont des informations qui sont clés pour comprendre vers où va la société quelle est sa stratégie vers quoi elle se développe mais, où trouver l'information.

Dans le chapitre 11 du document de référence qu'on cherche dans la table de concordance on retrouve toutes les informations stratégiques de l'entreprise sur ses frais de recherche et développement et sur sa stratégie de recherche et développement et grâce à cette grille de lecture qu'on retrouve identiquement pour toutes les sociétés on peut comparer finalement sur ce thème là et sur beaucoup d'autres comment les sociétés envisagent leur avenir et comment elles se placent par rapport à leurs pairs et aux autres sociétés.

Nous, vraiment on est tout à fait conscient que pour l'actionnaire individuel, investir en direct en actions c'est compliqué et il y a comme je disais cette courbe d'apprentissage c'est pour ça que nous avons beaucoup d'actions de pédagogie à destination du grand public notamment sur notre site internet nous avons ouvert très dernièrement une page facebook nous faisons également et notamment avec la F2IC des réunions d'actionnaires à Paris, en province pour former finalement ces particuliers qui font le choix d'investir en direct.

Jenny MC Gowan : Mais donc selon vous il faut surtout lire les documents, le rapport annuel mais il faut aussi lire la presse, les forums ?

Cindy David : Non, il ne faut pas aller jusque-là. On va vraiment distinguer déjà d'une part les forums et d'autre part la presse. Sur le forum le pire côtoie le mauvais on va dire que ce qui est difficile c'est qu'on ne sait pas nécessairement qui est derrière l'internaute qui va mettre des commentaires sur telle ou telle société c'est donc très difficile pour un actionnaire individuel mais on va dire même pour tout le monde pour n'importe quel investisseur de se positionner sur cette information qui est diffusée. Nous à l'AMF, on peut pas être derrière chaque internaute, derrière chaque ordinateur en train de vérifier ce qui est marqué ce que chaque internaute note donc la diffusion de fausses informations notamment sur les forums mais de façon générale est interdite elle peut être sanctionnée par la Commission des sanctions de l'AMF mais uniquement à posteriori une fois quelque part que le mal a été fait parce que justement comme je le disais on ne peut pas être derrière chaque internaute c'est pour ça qu'il faut vraiment être extrêmement vigilant si un jour vous voyez une information qui vous paraît vraiment une pépite, il faut croiser cette source vérifier si elle est disponible ailleurs une information qu'on trouve qu'à un endroit on peut vraiment très fortement douter de sa fiabilité.

A la différence de la presse en fait puisque dans la question il y avait à la fois les forums d'un côté et la presse de l'autre la presse c'est une information de seconde main que les actionnaires individuels aujourd'hui privilégient et qu'il n'est pas question de s'en détourner. En revanche il faut d'abord que les actionnaires individuels lisent l'information de première main ce sont les communiqués de presse, le rapport annuel pour les parties qui les intéressent.

Il ne s'agit pas d'y lire 300 400 pages mais d'abord d'analyser par eux-mêmes de se faire son propre avis et puis ensuite de confronter son avis de confronter sa compréhension avec ce qui est dit dans la presse dans des notes d'analyse ou dans d'autres discussions au sein de réunions d'actionnaires par exemple mais vraiment la première idée, je prends connaissance de ce que dit la société parce qu'elle est responsable de ce qui est dit et ensuite dans un second temps je vais aller voir un autre support de communication pour prendre du recul, avoir un autre angle d'analyse.

Jenny MC Gowan : Cette collecte, cette analyse d'information sert, j'imagine, à sélectionner les entreprises dans lesquelles investir.

Cindy David : Exactement tout l'intérêt finalement de cette collecte d'informations, de cette première phase d'information va être de faciliter la sélection. Concrètement un actionnaire individuel pourquoi il choisit tel ou tel titre ? Il choisit tel ou tel titre parce qu'il a une espérance de rendement il a une espérance de création de valeur.

Est-ce que vous allez chercher quand vous allez vous informer, c'est d'essayer d'analyser le potentiel de l'entreprise, d'essayer de voir non pas le passé, le passé ne se reproduira pas mais dans quelle dynamique l'entreprise se met pour le futur je parlais de politique de recherche et développement on regarde l'activité on regarde les marchés l'évolution des marchés on regarde les tendances la stratégie comment évoluent les pairs les concurrents, tout ça va permettre vraiment que vous en tant qu'actionnaire vous vous positionniez sur l'entreprise et vous vous évaluer son potentiel et le potentiel il faut pas oublier quand on parle de création de valeur pour les actionnaires que le rendement d'une action se mesurent avec deux composantes, la première composante c'est la plus ou moins-value et la seconde composante sont les dividendes. La plus ou moins-value d'une action qu'est -ce que c'est j'achète une action 100 je la revends 120 j'ai une plus-value de 20 a contrario je l'achète 100 je la vend 90 j'ai une moins-value de 10 il ne faut pas rester focalisé sur le cours de bourse le rendement d'une action a aussi la composante dividende.

Les dividendes ce sont les parties des résultats que les entreprises ont versé à leurs actionnaires au titre en fait de leur qualité d'actionnaire et ces sommes de dividendes qui vont être amassées versées pendant la durée de l'investissement sont également à prendre en compte dans l'évaluation du rendement potentiel de l'action. Donc revenons à notre notion de sélection au moment où vous avez fait votre information vous essayez d'évaluer le potentiel de la société vous avez essayé d'évaluer quel va être le rendement qu'est-ce que vous voulez avoir, qu'est-ce que vous envisagez comme rendement avec cette valeur.

Le dividende on va dire que c'est relativement facile de l'évaluer même si c'est pas sûr à 100% dans le document de référence dans la table de concordance à la rubrique 20.7 des sociétés expliquent leur politique de distribution de dividende c'est à dire ce qu'elles entendent faire ce qu'elles entendent verser régulièrement à leurs actionnaires et elles indiquent également les dividendes versés sur les trois dernières années donc cette information-là est importante pour l'actionnaire parce qu'elle permet de savoir si l'entreprise s'engage à verser des dividendes de façon régulière aux actionnaires et si oui à quelle hauteur.

Alors bien sûr c'est pas une garantie si une entreprise à un coup dur une perte importante, de fortes dépréciations un marché qui se retourne elle n'est pas tenu par sa politique de distribution mais néanmoins c'est quand même une tendance importante dans laquelle l'entreprise en fait se place. Il est plus compliqué d'évaluer le potentiel de rendement de l'action par rapport à sa plus ou moins value. En effet pour déterminer, pour se projeter sur une plus ou moins values est déterminé en avance il faut savoir évaluer le prix d'achat est ce que j'achète déjà au bon prix et ensuite il faut savoir quelle va être la tendance au moment où je cèderai, est-ce que le cours de l'action va augmenter, ou baisser ? Pour savoir comment va évoluer le prix futur, nul n'est devin.

Donc ça va vous reposer vraiment sur l'analyse de l'activité, des perspectives qui a été fait dans la première phase d'information et après vous vous remettez à votre jugement, votre jugement il n'est pas sûr à 100% il y a un risque qu'il y a une incertitude ces deux risque de cette incertitude que pourra naître une performance, la performance elle rémunère le risque, elle rémunère l'incertitude. Mais n'oublions pas également au moment où on fait la sélection de se poser la question du prix d'achat.

Est-ce qu'on achète au bon prix ?

C'est une information qui est difficile à évaluer pour les particuliers. Souvent les particuliers investissent quand les actions montent ils investissent quand l'action est déjà très haut et au contraire ils vendent quand l'action a déjà beaucoup baissé il faut éviter d'avoir ces comportements qu'on appelle dans le jargon contra cyclique parce que ça génère souvent des pertes. Il faut donc se poser vraiment la question. Le titre a beaucoup monté mais n'a-t-il pas trop monter au moment je l'achète ? Est-ce que du coup je ne vais pas l'acheter trop cher ? A contrario l'action a baissé a fortement baissé ça peut être une occasion d'acheter une action moins cher mais ça peut être aussi en fonction des perspectives de l'entreprise cette baisse de l'action un signe que l'entreprise va mal et que ce n'est pas le moment de se positionner donc il faut vraiment regarder l'ensemble de ses composantes à la fois les dividendes mais également la plus ou moins-value potentielle ou là dessus on est vraiment sur une estimation personnelle un jugement personnel ou à la fois l'information première main de la société et l'information de seconde main via la presse, les notes d'analystes vont vous permettre de prendre de recul et de juger de vous positionner.

Jenny MC Gowan : Cela semble tout de même assez risqué si je peux me permettre je sais que vous avez parlé du risque mais là il me semble qu'il y a beaucoup d'incertitude.

Cindy David : Effectivement investir en actions ces risqué, d'ailleurs quand on interroge les français ils placent souvent l'action comme étant le produit le plus risqué. On va dire que si pour faire un exemple vous investissez dans une entreprise et que cette entreprise fait faillite vous pouvez perdre la totalité de votre investissement, la totalité de ce que vous avez investi en actions c'est pour ça que la première règle quand on investit en actions c'est de diversifier son investissement. Diversifier son investissement est également et je veux revenir dessus investir régulièrement. Arrêtons-nous quelques instants sur la diversification.

Déjà il y a une diversification au niveau du patrimoine c'est-à-dire qu'on ne met pas tout son patrimoine en actions, comme Claire l'a rappelé dans le précédent webinaire de l'AMF dans le cadre d'Objectifs bourse, une épargne de précaution une épargne de moyen terme et une épargne delong terme qu'on met pas certainement pas tous en actions et pour la part qu'on investit en actions on respecte le bon vieux proverbe, ne pas mettre tous ses oeufs dans le même panier.

Alors comment diversifier ?

Diversifier c'est également se poser les bonnes questions et revenir à la première phase d'information à la phase où on a vraiment appris à connaître l'entreprise qui nous intéresse. Diversifié c'est se demander c'est investir dans des entreprises qui ne vont pas réalisé leur chiffre d'affaires au même endroit qui ne vont pas avoir leurs fournisseurs localisés au même endroit qui vont par exemple l'une peut être saisonnière parce qu'elle fait le maximum de son chiffre d'affaires aux fêtes de fin d'année si on pense à des entreprises de jouets et au contraire d'autres entreprises qui vont faire leur maximum de leur chiffre d'affaires au moment de l'été au moment des vacances scolaires par exemple si on est sur des activités touristiques donc d'être vraiment la diversification ce n'est pas seulement une diversification sectorielle c'est également une diversification beaucoup plus fine que l'on peut bâtir parce que justement cette première phase d'analyse de l'activité a pu être faite.

Le second conseil c'est d'investir également régulièrement on va dire que quand on investit régulièrement on atténue également le risque. Pourquoi ? parce que si vous avez investi une grosse somme d'argent, un héritage ou une somme d'argent importante que vous avez vous investissez tout en une seule fois vous ne savez pas si vous investissez en hausse au moment au dessus d'un creux ou d'un haut de marché. Le fait de lisser en fait votre investissement sur la longue période va permettre par moment d'investir en bas de marché par moments en haut de marché vous voyez bien qu'avec cette logique un investissement régulier permet de lisser en fait l'investissement par rapport à toutes ces variations du marché. Ces deux conseils importants de diversification, et investissements réguliers.

Jenny MC Gowan : Cindy vous avez insisté sur la nécessité de s'informer de bien sélectionner de diversifier et d'investir de façon régulière mais concrètement, comment investir en actions quelles sont les démarches à prendre ?

Cindy David : Alors effectivement j'ai vraiment insisté sur tout ce travail qui prend du temps toute cette démarche rigoureuse on va dire pour laquelle il y a cette phase d'apprentissage dont je parlais. Et ça permet de bâtir une stratégie d'épargne, ça permet de savoir où vous vous voulez investir et c'est qu’ensuite qu'on pense aux enveloppes dans quelle enveloppe on va finalement dérouler cette feuille de route cette stratégie. On va dire que c'est vraiment une seconde phase tout comme on ne ferme une enveloppe qu'après qu'on ait mis le timbre qu'une fois qu'on a rédigé son courrier de la même façon vous ne penserez à savoir dans quelle enveloppe vous mettez vos actions qu'une fois que vous aurez défini quelle est votre stratégie où vous allez investir et pourquoi.

Donc sur ces sujets là je veux juste revenir sur deux points on a des enveloppes en France pour mettre les actions en direct le compte titres, le PEA. Il existe différents modes de détention des actions de la détention au porteur ou au nominatif pur, au nominatif administré finalement ce ne sont que de la mécanique après que la stratégie la logique même de votre investissement a été défini. Et sur ces sujets plus précisément Gérard Ampot et Aldo Siccurani font un webinaire justement dans le cadre d'objectifs bourse sur les modes d'investissement, ils reviendrons tout en détail sur l'ensemble de cette mécanique sur ces produits.

Jenny MC Gowan : Cindy merci beaucoup de votre intervention. Je rappelle que ce webinaire fait partie du programme "Objectifs bourse" de bnp paribas, 2 semaines, 12 webinaires pédagogiques préparés avec bourse direct avec euronext, bfm business, l'Ecole de la bourse, f2iC et avec le soutien de l'Autorité des marchés financiers.

Retrouver tous les webinaires sur le site web www.objectifbourse.fr